



PROCES VERBAL

SECTION COMPETITIONS JEUNES foot à 11

REUNION DU 2 OCTOBRE 2021

Présidence : COLLINET Eric

Présents : Jean Louis ROUSSEAU – Pierrick CATOIRE- COLLINET Eric

Absent :

OUVERTURE

L'animateur accueille avec plaisir les membres et ouvre la séance

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

L'animateur,

Demande si des observations ou modifications doivent être apportés au procès-verbal cité ci-après :

PV Du 28 Septembre 2021 paru sur le site le 29 Septembre 2021.

La Section,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal

RAPPEL / FEUILLE DE MATCH

La feuille de match doit être remplie entièrement :

1° Le N° de licence et Nom de l'éducateur responsable de l'équipe (dans la case en bas de la feuille)

2 ème Le nom et N° de licence des arbitres et juge de touche

3 ème Les jeunes doit être encadrés par un Educateur ou Dirigeant Majeur.

FMI obligatoire : pour tous les niveaux D1 des U13 au U18

RAPPEL REGLEMENT JEUNES FOOT A 11

Article 6 : Matches remis – Terrains impraticables

Règlement relatif au report de match pour terrain impraticable en période hivernale et hors période hiver « voir circulaire d'application sur le site du DMF rubrique documents ». Il ne sera accordé qu'un seul report pour un même match, si celui-ci devait être reporté une 2^{ème} fois la rencontre sera systématiquement INVERSEE ou jouée sur un terrain de repli (*proposé par le club recevant*) de préférence synthétique, et ce, afin d'éviter l'application de l'article 7 de ce règlement.

Article 7 : Classements

Un classement est arrêté à la fin de chacune des phases dites d'automne et de printemps.
Matches 1^{ère} phase non joués au 24 décembre seront enregistrés comme PERDU (0 but / 0 pt)

Matches 2^{ème} phase non joués au 15 juin seront enregistrés comme PERDU (0 but / 0 pt)

Catégorie U14

CHAMPIONNAT U 14 D 1 1^{ER} PHASE **2 POULES DE 6 EQUIPES**

GROUPE A :

COTE DES NOIRS – COURTISOLS ESTAN – SEZANNE SC –
ST MARTIN S/ PRE – FAGNIERES ES – VIRY FC 2 –

GROUPE B :

FISMES ARDRE VESLE – GUEUX 2 – RS NEUVILLETTE JAMIN 2 –
WITRY LES RS/TAISSY – CORMONTREUIL – COTE DES BLANCS

MONTEES – DESCENTES A L' ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

5 Equipes U 14 D 1 accèdent en R 3 (2eme phase inter-district avec 5 Equipes des Ardennes)

Le 1^{er} et 2^{ème} de chaque groupe et le meilleur 3^{ème}

Les 2 équipes classées 6^{ème} de chaque groupe descendent en D2.

5 Equipes restent en D1 pour la 2^{ème} phase :

Le moins bon 3^{ème} et les 4^{ème}, et 5^{ème} de chaque groupe

CHAMPIONNAT U 14 D 2 1^{ER} PHASE

1 POULE DE 8 EQUIPES 1 POULE DE 7 EQUIPES ET 1 POULE DE 6 EQUIPES

GROUPE A :

ASPTT CHALONS – SARRY – SERMAIZE – SOMOIS MARG – AVIZE GRAUVES-
CONNANTRE CORROY -

GROUPE B :

BETHENY – BEZANNES – CERNAY/BER/LAV – ESP. REMOISE – NORD CHAPAGNE –
REIMS CHRISTO 2 – REIMS MURIGNY FP – TINQUEUX CHAMPAGNE -

GROUPE C :

DORMANS SC – EPERNAY FC – MONTMIRAIL – REUL FC –
AY CS – DIZY US – COTEAUX SUD –

MONTEES EN D 1 A L'ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

5 équipes : le 1^{er} de chaque groupe et les 2 meilleurs 2^{ème}
Les autres équipes restent en D2.

Pour le 2^{ème} phase :

U 14 D 1 : 1 GROUPE DE 10 EQUIPES

U 14 D 2 : GROUPES DE 10 EQUIPES MAXI

FORFAIT

Journée du 2/10/2021 – U 14 D 2 C – Match 51514.1 – MONTMIRAIL – EPERNAY FC

Forfait d' Epernay Fc

Frais de dossier 30 Euros à la charge d' EPERNAY FC.

Journée du 2/10/2021 – U 14 D 2 A 6 - Match 51538.1 – SERMAIZE – SARRY

Forfait de Sarry

Frais de dossier 30 Euros à la charge de SARRY.

Catégorie U16

CHAMPIONNAT U 16 D 1 1^{ER} PHASE

1 POULE DE 8 EQUIPES ET 1 POULE DE 7 EQUIPES

GROUPE A :

CERNAY/BER/LAV – EPERNAY FC – FISMES ARDRE VESLE – TAISSY AS
VALLEE DE LA SUIPPE – WITRY LES REIMS – REIMS STE ANNE 2 – CORMONTREUIL

GROUPE B :

– COTE DES BLANCS – FAGNIERES ES – SEZANNE SC –
ST MARTIN S. LE PRE – VITRY FC 2 – ARGONNE – TINQUEUX CHAMP FC 1 -

MONTEES – DESCENTES A L' ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

5 Equipes U 16 D 1 accèdent en R 3 (2eme phase inter-district avec 5 Equipes des Ardennes)

Le 1^{er} et 2^{ème} de chaque groupe et le meilleur 3^{ème}.

Les 3 équipes classées 7^{ème} et 8^{ème} du groupe A et le 7^{ème} du groupe B descendent en D2.

7 Equipes restent en D1 pour la 2^{ème} phase :

Le moins bon 3^{ème} et les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe

CHAMPIONNAT U 16 D 2 1^{ER} PHASE

1 POULE DE 7 EQUIPES ET 1 POULE DE 8 EQUIPES

GROUPE A :

BETHENY FC – RS MURIGNY FP – SILLERY FC – ST BRICE COURC –
TINQUEUX CHAMP FC – WITRY LES RS 2 – SEPT SAULX -

GROUPE B :

Ay CS – BIGNI/SAULX SOMSOIS – ESTERNAY – MONTMIRAIL – OIRY US 1 –
DIZY US – ST MARTIN S/PRE 2 – ASPTT CHALONS

MONTEES EN D 1 A L'ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

3 équipes : le 1^{er} de chaque groupe et meilleur 2^{ème}

Les autres équipes restent en D2.

Pour le 2^{ème} phase :

U 16 D 1 : 1 GROUPE DE 10 EQUIPES

U 16 D 2 : GROUPES DE 10 EQUIPES MAXI

FORFAIT

Journée du 19/09/2021 – U 16 D 1 A – Match 51236.1 – CORMONTREUIL – CERNAY BER
Forfait de Cormontreuil

Frais de dossier 30 Euros à la charge de CORMONTREUIL

Journée du 19/09/2021 – U 16 D 2 A – Match 51404.1 – WITRY LES RS – TINQUEUX
Forfait de Tinqueux

Frais de dossier 30 Euros à la charge de TINQUEUX.

Journée du 3/10/2021 – U 16 D 1 A – Match 51243.1 – FISMES – EPERNAY FC
Forfait d'Epernay FC

Frais de dossier 30 Euros la charge d'Epernay FC

Frais de déplacement de l'arbitre à la charge d'Epernay FC

Journée du 10/10/2021 – U 16 D 2 B – Match 51432.1 - AY – ST MARTIN S/ PRE
Forfait d'ay

Frais de dossier 30 Euros à la charge d'AY.

Catégorie U18

CHAMPIONNAT U 18 D 1 1^{ER} PHASE **1 POULES DE 9 EQUIPES**

GROUPE A :

REIMS STE ANNE 2 – SEZANNE SC – TAISSY AS – TINQUEUX CHAMPAGNE FC –
AVIZE GRAUVES – RS NEUVILLETTE JAMIN – ST BRICE COUR – WITRY LES REIMS
CORMONTREUIL FC -

MONTEES – DESCENTES A L' ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

5 Equipes U 18 D 1 accèdent en R 3 (2eme phase inter-district avec 5 Equipes des Ardennes)

Les 5 premiers du GROUPE.

L' équipe classée 9^{ème} descend en D2.

3 Equipes restent en D1 pour la 2^{ème} phase :

Le 6^{ème}, le 7^{ème} et le 8^{ème}.

CHAMPIONNAT U 18 D 2 1^{ER} PHASE **1 POULE DE 6 EQUIPES ET 1 POULE DE 7 EQUIPES**

GROUPE A :

BAZANCOURT – BETHENY – CERNAY/BER/LAV –
MUIZON ES – NORD CHAMPAGNE - SILLERY

GROUPE B :

AS MOURMELON LIVRY – ASPTT CHALONS – DIZY US – REUIL VENTEUIL –
SERMAIZE – US COUVROT – TINQUEUX CHAMPAGNE FC 2

MONTEES EN D 1 A L'ISSUE DE LA 1^{ER} PHASE

7 équipes : les 3 premiers de chaque groupe et le meilleur 4^{ème}

Les autres équipes restent en D2.

Pour le 2^{ème} phase :

U 18 D 1 : 1 GROUPE DE 10 EQUIPES

U 18 D 2 : GROUPES DE 10 EQUIPES MAXI

FORFAIT

Journée du 18/09/2021 – U 18 D 2 B – Match 51376.1 – TINQUEUX – REUIL VENTEUIL

Forfait de Reuil

Frais de dossier 30 Euros à la charge de REUIL.

Journée du 9/10/2021 – U 18 D 2 A – Match 51350.1 – CERNAY BER LAV – NORD CHAMPAGNE

Forfait de Nord Champagne

Frais de dossier 30 Euros à la charge de NORD CHAMPAGNE.

Journée du 2/10/2021 – U 18 D 2 B - Match 51384.1 – TINQUEUX – MOURMELON
Forfait de Mourmelon
Frais de dossier 30 euros à la charge de MOURMELON.

FORFAIT GENERAL

L'animateur,

Donne lecture du courrier reçu le 11 Octobre de Mourmelon déclarant FORFAIT GENERAL
Pour son équipe U 18 D 2 GR B –

La section,

Prend acte et regrette cette décision

Frais de dossier 70 € à la Charge du Club de MOURMELON.

L'ANIMATEUR

LE SECRETAIRE

Eric COLLINET

JL ROUSSEAU

PROCEDURE D'APPEL

Ces Décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 de RG de la FFF) et ce, dans les délais de SEPT jours francs à compter du jour de la publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>)

ARTICLES 182.188 des R.G de la F.F.F – QUESTIONS RELATIVES A L'APPLICATION DES LOIS DU JEU, MUTATIONS, ARBITRES, REGLEMENTS GENERAUX ET REGLEMENTS PARTICULIERS